

La Région s'engage pour l'environnement et investit plus d'1 M€ pour le développement des voies vertes

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région, a souhaité positionner Auvergne-Rhône-Alpes comme territoire modèle dans le développement de l'intermodalité et des mobilités douces. Pour relever ce pari d'avenir, synonyme de qualité de l'air et d'attractivité économique et touristique, la Région développe ses voies vertes, en partenariat étroit avec les Départements, EPCI et les communes. Grâce à un dispositif simple et incitatif, elle les accompagne dans la réalisation des tronçons les plus complexes. Dans ce cadre, la Région a voté, lors de la commission permanente du 20 décembre dernier, son soutien pour poursuivre l'aménagement des ViaRhôna, Via Fluvia et Via Allier, pour un montant global de plus d'un million d'euros.

La Région poursuit l'aménagement de la ViaRhôna

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'itinéraire compte actuellement 490 km praticables en incluant la rive sud du lac Léman.

- **Sud Léman : Réalisation d'un itinéraire de 0,9 km sur la commune de Saint-Gingolph**

La réalisation de cet itinéraire, de la frontière suisse à l'entrée ouest de la commune, permettra de rejoindre la section déjà mise en service et de finaliser la ViaRhôna sur la commune de Saint-Gingolph. Le point de départ de la ViaRhôna en France est également point de départ du GR5. La Région finance 30% des travaux, pour un montant de 356 023 €.

- **Sud Léman : études de maîtrise d'œuvre sur le territoire d'Annemasse Agglomération**

Dans le cadre du tracé de l'itinéraire ViaRhôna Sud Léman sur le territoire d'Annemasse Agglomération, qui représente un linéaire d'une 20aine de km sur 8 communes, il est nécessaire de mener une mission de maîtrise d'œuvre complète. La Région participe au financement à hauteur de 30%, soit 111 909 €.

- **Sud Léman : études de maîtrise d'œuvre sur le territoire de la Communauté de communes du Genevois**

Afin de réaliser un parcours d'environ 14 km entre Bossey et Valleiry comprenant 6 communes, une mission complète de maîtrise d'œuvre doit être effectuée. La Région accompagne ce projet à hauteur de 30% pour un montant de 93 275 €.

- **Nord Léman : réalisation du tronçon définitif entre Canchy et Valleiry**

L'itinéraire actuel de la ViaRhôna Nord Léman depuis Genève, qui aboutit à Chancy côté suisse, et se poursuit en France à Valleiry, ne présente actuellement aucun aménagement cyclable spécifique sur une route très



Lyon, le 7 janvier 2020

Page 2 / 2

fréquentée. Afin de finaliser et sécuriser ce parcours, un itinéraire cyclable sera réalisé. Il traversera le bois de Vosogne et se connectera à un chemin existant de Valleiry. Il bénéficiera également d'une signalisation. **La Région soutient le projet à hauteur de 68 100 €, soit 30% du coût global.**

La Région accompagne l'aménagement de la Via Fluvia

La Via Fluvia représente un linéaire total de 160 km, utilisant en grande partie l'ancienne voie ferrée reliant la vallée du Rhône et la vallée de la Loire.

- **Travaux complémentaires sur la section Annonay/Saint-Marcel-les-Annonay**

Pour donner suite à la 1^{ère} phase de travaux, Annonay Rhône Agglo a décidé de réaménager pour sécuriser les secteurs de la zone d'activité de Saint-Marcel, ainsi que la traversée du carrefour de Boulieu-lès-Annonay, avec une voie dédiée vélo/piétons pour la section de Saint-Marcel, et avec un franchissement plus conséquent sur l'intersection Via Fluvia/Rue Montgolfier. **La Région finance 30% des travaux, soit 47 977 €.**

La Région soutient l'aménagement de la Via Allier

La Via Allier (ou V70) compte actuellement 250 km praticables sous forme de voie partagée jalonnée sur des routes à faible trafic. Plusieurs projets de voie verte en site propre sont en cours de définition et permettront à terme de proposer un itinéraire sécurisé et indépendant de la voie routière sur près de 200 km.

- **Etudes pré-opérationnelles pour la réalisation de l'itinéraire Via Allier sur le département de l'Allier**

Avec l'objectif de réaliser un itinéraire au plus près de l'Allier, afin d'en valoriser les richesses environnementales, patrimoniales et touristiques des études pré-opérationnelles doivent être effectuées (études techniques, réglementaires, environnementales...). **La Région participe à 50% de leur financement, soit 328 222€.**

« L'intermodalité est la mobilité de demain. Face au constat de dégradations de la qualité de l'air, des ressources énergétiques polluantes, et plus globalement au changement climatique, il est indispensable de repenser nos modes de déplacements, qu'ils soient urbains ou ruraux, de loisirs ou professionnels. Outre les efforts réalisés par la Région sur les énergies décarbonées, les mobilités alternatives doivent être déployées sur l'ensemble du territoire. Tout ce qui pourra lutter contre l'autosolisme sera favorisé comme le ferroviaire, mais aussi l'autopartage, le covoiturage et le vélo. A ce titre, il est indispensable d'investir dans les voies cyclables et à modes doux, et ce, à l'échelle régionale. Ces voies vertes pourront être le fer de lance d'un réseau interconnecté entre villes et campagnes afin que chacun puisse circuler en toute sécurité. De nouveaux projets sont soutenus dans ce cadre-là le long du Rhône et de l'Allier par la Région et j'en suis très fier. La Région s'engage pour l'environnement. » déclare **Eric FOURNIER**, Vice-président délégué à l'environnement, développement durable, énergie et PNR.

